

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/06/2024

Référence
2024-50

Objet de la délibération
Autorisation de signature d'une étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	10	14

Date de la convocation
17/06/2024

Date d'affichage
17/06/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024 et le 24 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire.

Présents :

M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Nereida LANGE, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, MM : Éric BERTHEMY, Christian BEZARD, François GRIMONPREZ, Michel ODDOS.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme Laurence ROUSSELET à Mme Véronique BIGARD, Mme Agnès TABARY à M Marielle LAMMENS, M Olivier CHEMIN à M Adriano BALLARIN, M Didier LE SAUX à M Christian BEZARD.

Absent(s) excusé(s) : Mme Virginie DUMONT. M Gérard LAGARDE

A été nommé(e) secrétaire : M François GRIMONPREZ

Objet de la délibération : Autorisation de signature d'une étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-29 et L.2241-1 à L.2241-19,

CONSIDÉRANT le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle du groupe scolaire Emilie du Châtelet,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE
Le : 25/06/2024

Et

Publication ou notification du :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'UNANIMITÉ :

DE DEMANDER une étude par un ingénieur qualifié en charpente pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle du groupe scolaire Emilie du Châtelet,

D'AUTORISER le Maire à signer tout document en lien avec cette étude.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/06/2024

Le Maire
Adriano BALLARIN



Le secrétaire de séance
François GRIMONPREZ

